

(N° 109.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi contenant le Budget du Département de l'Intérieur pour l'exercice 1850.

(Voir les N° 160, 254, 263, 264 et 269 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut :

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Intérieur est fixé, pour l'exercice 1850, à la somme de cinq millions neuf cent soixante dix-sept mille trois cent treize francs trente-trois centimes (5,977,313 fr. 33 c.), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 29 mai 1849.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
(Signé) VERHAEGEN, aîné.

Les Secrétaires,
(Signés) CH. DE LUESEMANS.
ALP. VANDENPEEREBOOM.

Tableau du Budget du Ministère de l'Intérieur, pour l'exercice 1850.

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE I^r.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
	<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	246,550 »
2	— des fonctionnaires, employés et gens de service.	192,050 »	»	
	<i>Matériel.</i>			
5	Fournitures de bureau, impressions, achats et répara- tions de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	50,000 »	»	
	<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires.	3,500 »	»	
	CHAPITRE II.			
	PENSIONS ET SECOURS.			
5	Pensions. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	6,000 »	»	18,000 »
6	Secours à d'anciens employés belges aux Indes ou à leurs veuves.	5,000 »	»	
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	7,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	STATISTIQUE GÉNÉRALE.			
8	Personnel. — Frais de la commission centrale de sta- tistique et des commissions provinciales. — Jetons de présence et frais de bureau	7,000 »	»	15,000 »
9	Matériel. — Frais de publication des travaux du bu- reau de statistique générale, de la commission cen- trale et des commissions provinciales.	8,000 »	»	
	CHAPITRE IV			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
	<i>Province d'Anvers.</i>			
10	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700 »	»	
11	Traitement des employés et gens de service.	41,000 »	»	
12	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . . .	18,300 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Province de Brabant.</i>			
13	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	57,700	»	
14	Traitement des employés et gens de service	49,575	»	
15	Frais de route, matériel et dépenses imprévues . .	18,700	»	
	<i>Province de la Flandre occidentale.</i>			
16	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	57,700	»	
17	Traitement des employés et gens de service. . . .	41,500	»	
18	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. . .	49,250	»	
	<i>Province de la Flandre orientale.</i>			
19	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	57,700	»	
20	Traitement des employés et gens de service. . . .	45,000	»	
21	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. . .	18,500	»	5,000
	<i>Province de Hainaut.</i>			
22	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	37,700	»	
23	Traitement des employés et gens de service. . . .	52,840	»	
24	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. . .	18,950	»	881,682
	<i>Province de Liège.</i>			
25	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	57,700	»	
26	Traitement des employés et gens de service. . . .	45,800	»	
27	Frais de route, frais de loyer, matériel et dépenses imprévues.	18,690	»	5,800
	<i>Province de Limbourg.</i>			
28	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	57,700	»	
29	Traitement des employés et gens de service. . . .	53,000	»	
30	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. . .	14,997	»	
	<i>Province de Luxembourg.</i>			
31	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	57,700	»	
32	Traitement des employés et gens de service. . . .	51,800	»	
33	Frais de route, matériel et dépenses imprévues. . .	15,200	»	
	<i>Province de Namur.</i>			
34	Traitement du Gouverneur, des députés du conseil provincial et du greffier provincial.	57,700	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
35	Traitement des employés et gens de service.	36,000 »	»	
36	Frais de route, matériel et dépenses imprévues.	14,700 »	»	
	CHAPITRE V.			
	CONSTRUCTION ET RESTAURATION D'HÔTELS PROVINCIAUX.			
37	Moitié du dernier tiers d'une somme de 400,000 francs pour la restauration du palais de Liège.	»	66,000 »	66,000 »
	CHAPITRE VI.			
	FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES ARRONDISSEMENTS.			
38	Traitement des commissaires d'arrondissements	166,800 »	»	
39	Émoluments pour frais de bureau.	81,200 »	»	
40	Frais de route et de tournées	22,500 »	»	271,000 »
41	Frais d'exploits relatifs aux appels interjetés d'office, en vertu de l'art. 7 de la loi du 1 ^{er} avril 1843	500 »	»	
	CHAPITRE VII.			
	POIDS ET MESURES.			
42	Traitement des vérificateurs et aspirants-vérificateurs des poids et mesures	53,400 »	»	
43	{ a. Frais de bureau 6,450 » b. — de tournées 11,850 »	18,000 »	»	73,400 »
44	Matériel	2,000 »	»	
	CHAPITRE VIII.			
	VOIRIE VICINALE.			
45	Encouragements divers pour l'amélioration de la voi- rie vicinale.	300,000 »	»	300,000 »
	CHAPITRE IX.			
	MILICE.			
46	Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils. — Frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice. — Vacations des officiers de santé en matière de milice. — Pri- mes pour arrestation de réfractaires.	63,000 »	»	
47	Frais d'impression des listes alphabétiques et des re- gistres d'inscription.	1,600 »	»	64,600 »
	CHAPITRE X.			
	GARDE CIVIQUE.			
48	Inspecteur général et commandants supérieurs de la garde civique. — Frais de tournées.	6,885 »	»	
49	Achat, entretien et réparation des armes et objets d'équipement, etc.	13,115 »	»	20,000 »

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE XI.			
	FÊTES NATIONALES.			
50	Frais de célébration des fêtes nationales.	30,000 »	»	30,000 »
	CHAPITRE XII.			
	RÉCOMPENSES HONORIFIQUES ET PÉCUNIAIRES.			
51	Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.	7,000 »	»	7,000 »
	CHAPITRE XIII.			
	LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.			
52	Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins . .	95,000 »	»	117,000 »
53	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et à leurs familles.	»	22,000 »	
	CHAPITRE XIV.			
	AGRICULTURE.			
54	Indemnités pour bestiaux abattus.	157,000 »	»	785,500 »
55	Service vétérinaire.	60,000 »	»	
56	Traitement et indemnités du personnel du haras . .	49,000 »	»	
57	Matériel du haras et achat d'étalons. — Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture. — Inspection agricole et encouragements à l'agriculture.	364,800 »	»	
58	École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'Etat. — Traitement du personnel administratif et enseignant et des gens de services.	55,800 »	»	
59	Matériel de l'école vétérinaire. — Jury vétérinaire. .	72,700 »	»	
60	Subside à la société royale d'horticulture de Bruxelles.	24,000 »	»	
	CHAPITRE XV.			
	INDUSTRIE.			
61	Traitement de l'inspecteur et des membres du comité consultatif pour les affaires d'industrie.	7,600 »	»	231,500 »
62	Encouragements à l'industrie	53,000 »	»	
63	Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; distribution de métiers, etc.	»	150,000 »	
64	Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevet; frais de bureau	12,700 »	»	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Musée de l'Industrie.</i>			
65	Traitement du personnel.	14,948 »	»	
66	Matériel et frais divers	13,052 »	»	
	CHAPITRE XVI.			
	Instruction publique.			
	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
67	Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'Etat.	505,000 »	»	
68	Bourses. — Matériel des universités. — Frais de l'enseignement normal près la faculté de philosophie et lettres de l'université de Liège et près la faculté des sciences de l'université de Gand.	106,800 »	»	683,800 »
69	Frais du jury d'examen pour les grades académiques.	62,000 »	»	
70	Dépenses du concours universitaire.	10,000 »	»	
	CHAPITRE XVII.			
	ENSEIGNEMENT MOYEN.			
71	Traitement de l'inspecteur des athénées et colléges. .	5,000 »	»	
72	Frais de tournées et autres dépenses de l'inspection des athénées et colléges; partie des dépenses de concours de l'enseignement moyen.	5,000 »	»	
73	Subsides aux établissements d'enseignement moyen et aux écoles industrielles et commerciales autres que les écoles de manufactures, ateliers d'apprentissage, etc.	266,000 »	»	281,000 »
74	Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges.	5,000 »	»	
	CHAPITRE XVIII.			
	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.			
75	Inspection civile de l'enseignement primaire et des établissements qui s'y rattachent (personnel). . .	34,000 »	»	
76	Autres dépenses de l'inspection et frais d'administration. — Service annuel ordinaire de l'instruction primaire communale; subsides aux communes; matériel, construction, réparations et ameublement de maisons d'école; encouragements (subsides pour les bibliothèques de conférences trimestrielles des instituteurs dans les neuf provinces); récompenses en argent ou en livres aux instituteurs primaires qui font preuve d'un zèle extraordinaire et d'une grande aptitude dans l'exercice de leurs fonctions; caisses de prévoyance; souscriptions à des livres classiques pour les bibliothèques des écoles primaires supérieures et d'autres institutions dépendant de l'Etat; encouragements aux recueils périodiques concernant l'instruction primaire; subsides pour la publication d'ouvrages élémentaires destinés à répandre l'enseignement professionnel et agricole; subside à des établissements spéciaux; écoles d'adultes, etc.	972,731 33	»	1,222,751 33

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Écoles normales et écoles primaires supérieures.</i>			
77	Traitement du personnel.	60,000 »	»	
78	Matériel et autres dépenses des écoles normales de l'État. — Écoles normales adoptées; écoles primaires supérieures et cours normaux annexés aux écoles primaires supérieures.	140,000 »	»	
79	Subsides pour donner l'enseignement aux sourds-muets et aux aveugles.	16,000 »	»	
	CHAPITRE XIX.			
	LETTRES ET SCIENCES.			
80	Encouragements, souscriptions, achats. — Publication des <i>Chroniques belges inédites</i> . — Publication des documents rapportés d'Espagne. — Exécution et publication de la carte géologique	50,000 »	10,000 »	
81	Bureau de paléographie annexé à la commission royale d'histoire. — Personnel.	3,000 »	»	
82	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.	40,000 »	»	
85	Observatoire royal. — Personnel	14,840 »	»	
84	Id. — Matériel et acquisitions	7,160 »	»	
85	Bibliothèque royale. — Personnel	26,680 »	»	
86	Id. — Matériel et acquisitions	33,320 »	»	
87	Musée royal d'histoire naturelle. — Personnel.	9,600 »	»	
88	Id. — Matériel et acquisitions.	6,000 »	»	252,750 »
89	Subside à l'association des Bollandistes pour la publication des <i>Acta sanctorum</i>	»	4,000 »	
90	Archives du royaume. — Personnel	23,750 »	»	
91	Id. — Matériel.	2,600 »	»	
92	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i>	4,000 »	»	
93	Archives de l'État dans les provinces. — Personnel	10,800 »	»	
94	Archives de l'État dans les provinces : frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale	4,000 »	»	
95	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'État.	3,000 »	»	
	CHAPITRE XX.			
	BEAUX-ARTS.			
96	Encouragements, souscriptions, achats. — Concours de composition musicale. — Pensions des lauréats. — Académies et écoles des beaux-arts, autres que l'académie d'Anvers. — Concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure. — Pensions des lauréats.	107,500 »	12,000 »	

ARTICLES.	Désignation des Dépenses ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
97	Académie royale d'Anvers.	25,000 »	»	
98	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. . .	45,000 »	»	
99	Id. id. de Liège.	19,000 »	»	
100	Musée royal de peinture et de sculpture. — Personnel.	5,100 »	»	
101	Id. id. — Matériel et acquisition.	13,900 »	»	
102	Id. d'armures et d'antiquités. — Personnel. .	5,800 »	»	
105	Id. id. — Matériel et acquisition.	7,200 »	»	
104	Entretien du monument de la Place des Martyrs, des jardins et des arbustes. — Salaire des gardiens. .	2,000 »	»	286,500 »
105	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces. — Médailles à consacrer aux événements mémorables.	10,000 »	»	
106	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	50,000 »	»	
107	Commission royale des monuments. — Personnel. . .	1,400 »	»	
108	Id. id. — Matériel. — Frais de déplacement.	4,600 »	»	
	CHAPITRE XXI.			
	SERVICE DE SANTÉ.			
109	Frais des commissions médicales provinciales; police sanitaire et service des épidémies	59,500 »	»	
110	Encouragement à la vaccine. — Service sanitaire des ports de mer et des côtes. — Subsides aux élèves sages-femmes. — Subsides aux communes, en cas d'épidémies; impressions et dépenses imprévues	26,300 »	»	85,800 »
111	Académie royale de médecine	20,000 »	»	
	CHAPITRE XXII.			
	Eaux de Spa.			
112	Subsides pour les établissements publics de la commune de Spa.	20,000 »	»	20,000 »
	CHAPITRE XXIII.			
	TRAITEMENT DE DISPONIBILITÉ.			
113	Traitements temporaires de disponibilité	»	10,000 »	10,000 »
	CHAPITRE XXIV.			
	DÉPENSES IMPRÉVUES.			
114	Dépenses imprévues non libellées au Budget . . .	9,900 »	»	9,900 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. fr.	5,692,515 55	284,800 »	5,977,315 55